

MAISONS CENTRALES DE FORCE ET DE CORRECTION

TABLEAU N° XXIII. — Répartition de la population au 31 décembre 1934, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

ÉTABLISSEMENTS	TRAVAILLANT		Au chômage faute de travail et repos dominical.	CON-DAMNÉS à la détention n'ayant pas accepté le travail	AU REPOS			A l'infirmerie	EN CELLULE SANS TRAVAIL		A la salle de discipline.	TOTAL
	en commun.	à l'isolement.			infirmes, vieillards, arri-vants et libérés.	Par prescrip-tion médicale	Par suite de mauvais temps, de réparation à l'ou-tillage, etc.		A l'iso-lement	Par punition disciplinaire		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Etablissements affectés aux hommes.												
CANN	187	»	147	»	»	1	»	28	6	14	»	383
CLAIRVAUX	525	»	142	3	20	10	»	36	5	36	»	777
ENSISHEIM	163	»	36	»	5	1	»	12	1	»	»	218
FONTEVBAULT	449	»	46	»	51	»	»	33	4	30	»	613
LOOS	241	»	»	»	»	4	»	7	1	1	»	254
MELUN	335	»	39	»	1	6	»	14	1	7	5	408
NIMES	366	»	135	»	1	»	»	35	»	15	»	552
POISSY	703	»	»	»	16	4	1	23	6	35	31	819
RIOM	271	»	13	»	13	1	»	9	1	1	7	316
TOTAUX	3.240	»	558	3	107	27	1	197	25	139	43	4.340
	3.240		561		135				164			
Etablissements affectés aux femmes.												
HAGUENAU	148	1	»	»	»	»	»	10	»	»	»	159
RENNES	244	»	»	»	19	13	»	15	3	2	»	296
TOTAUX	392	1	»	»	19	13	»	25	3	2	»	455
	393		»		32				5			

II

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION SURVEILLÉE

N°
des tableaux

- I. — Mouvements d'entrées et de sorties, par établissement, pendant l'année 1934 — Effectif au 31 décembre 1934. (Pages 90 à 93.)
- II. — Répartition de la population au 31 décembre 1934, d'après la durée de la peine ou de la correction. (Pages 94 et 95.)
- III. — Mouvement de l'école et résultats de l'enseignement pendant l'année 1934. — Cours spéciaux. — Bibliothèques. (Pages 96 et 97.)
- IV. — Etat moral et disciplinaire pendant l'année 1934. (Pages 98 et 99.)
- V. — Etat sanitaire pendant l'année 1934. (Pages 100 et 101.)
- VI. — Renseignements sur le travail pendant l'année 1934. (Pages 102 à 109.)
- VII. — Récapitulation des renseignements sur le travail pendant l'année 1934. (Pages 110 à 112.)
- VIII. — Accidents du travail pendant l'année 1934. (Page 113.)
- IX. — Renseignements divers sur les libérés (Pages 114 et 115.)
- X. — Etat de l'instruction des libérés. (Pages 116 et 117.)

ÉTABLISSEMENTS
TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrées et de sorties, par
ÉTABLISSEMENTS

ÉTABLISSEMENTS	CATÉGORIES	POPULATION au 31 décembre 1933.	ENTRÉES								TOTAL	
			venant des prisons du département ou ils ont été jugés.		par transfèrement d'un autre établissement d'éducation surveillée.		REINTÉGRÉS					
			Mineurs de moins de 16 ans.	Mineurs de 16 à 18 ans.	public.	privé.	après la mise en liberté provisoire.	après séjour dans un établissement hospitalier.	après évasion ou placement.			
			4	5	6	7	8	9	10	11		
Aniane	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C.p.).....	215	»	4	154	3	»	7	13	14	195	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904)....	1	8	»	»	»	»	»	»	»	8	
Belle-Ile-en-Mer	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	199	»	8	85	51	4	5	12	29	194	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904)....	6	10	»	»	»	»	»	»	»	10	
Eysses	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 du C. p.).....	137	»	3	11	96	1	1	»	5	117	
	Confiés à l'Administration.....	2	»	»	»	4	»	»	»	»	4	
	Condamnés à l'emprisonnement (art. 67.)	pour 2 ans et moins.	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		pour plus de 2 ans.	20	»	1	»	»	»	»	»	»	1
Saint-Hilaire.	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 du C. p.)....	255	»	66	27	3	4	»	12	93	205	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904)....	4	1	»	»	»	»	»	»	»	1	
	Condamnés (art. 67) pour plus de 2 ans.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Saint-Maurice.	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 du C. p.)....	214	»	»	96	6	»	1	7	62	172	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904)....	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX.....		1.060	19	82	373	163	9	16	44	203	907	

D'ÉDUCATION SURVEILLÉE
établissement, pendant l'année 1934. — Effectif au 31 décembre 1934.
AFFECTÉS AUX GARÇONS

ÉTABLISSEMENTS	CATÉGORIES	POPULATION au 31 décembre 1933.	SORTIES										TOTAL DE LA POPULATION par catégorie au 31 décembre 1934.	NATIONALITÉS		JOURNÉES DE PRÉSENCE	POPULATION MOYENNE	NOMBRE DE PLACES dans l'établissement.		
			LIBÉRÉS			PAR PLACEMENT	PAR DÉCÈS	TRANSFÉRÉS			TOTAL	Française.		Étrangère.						
			par expiration du temps de la correction.	à titre provisoire par décision ministérielle.	par grâce			par évasion	dans une prison départementale.	dans un autre établissement d'éducation surveillée.					dans un établissement hospitalier.					
			13	14	15	16	17	18	19	20	21	22		23	24				25	26
Aniane	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C.p.).....	215	64	25	14	6	7	»	»	23	»	19	158	252	240	12	89.134	244	350	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904)....	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	8	7	1				
Belle-Ile-en-Mer	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	199	63	18	12	3	18	»	»	65	»	22	201	192	180	12	81.597	224	200	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904)....	6	7	»	»	»	»	1	»	1	»	»	9	7	7	»				
Eysses	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 du C. p.).....	137	66	3	2	3	»	2	8	3	»	»	87	167	163	4	60.755	166	450	
	Confiés à l'Administration.....	2	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	5	5	»				
	Condamnés à l'emprisonnement (art. 67.)	pour 2 ans et moins.	3	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»				»
		pour plus de 2 ans.	20	1	»	2	»	»	»	»	»	»	»	4	17	16				1
Saint-Hilaire.	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 du C. p.)....	255	53	20	7	23	53	»	»	35	»	16	207	253	221	32	93.566	256	276	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904)....	4	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	4	4	»				
	Condamnés (art. 67) pour plus de 2 ans.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»				
Saint-Maurice.	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 du C. p.)....	214	62	20	5	39	23	1	»	8	»	13	171	215	204	11	80.643	221	230	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904)....	4	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	2	2	2	»				
TOTAUX.....		1.060	323	86	42	75	101	5	8	135	»	70	845	1.122	1.049	73	405.695	1.111	1.506	

ÉTABLISSEMENTS

ÉTABLISSEMENTS	CATEGORIES	POPULATION au 31 décembre 1933.	ENTRÉES									TOTAL	
			en vertu de l'art. 2 de la loi du 28 juin 1904.	venant des prisons du département où elles ont été jugées.		par transfèrement d'un autre établissement d'éducation correctionnelle.		RÉINTÉGRÉES					
				Mi-neures de moins de 16 ans.	Mi-neures de 16 à 18 ans.	public. privé.		après la mise en provisoire.	après séjour dans un établissement hospitalier.	après évasion ou placement.			
						5	6				7		8
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Cadillac.....	Placées sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	78	»	12	16	1	»	»	»	3	9	41	
	Confées à l'Administration (Loi du 28 juin 1904).....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Clermont.....	Placées sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	95	»	7	15	13	»	1	1	»	»	37	
	Confées à l'Administration (Loi du 28 juin 1904).....	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Condamnées {	pour 2 ans et moins.	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
		pour plus de 2 ans.	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Doullens.....	Placées sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	96	»	13	63	8	»	4	»	»	31	127	
	Confées à l'Administration (Loi du 28 juin 1904).....	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	
TOTAUX pour les filles.....		278	1	33	94	22	»	5	12	40	207		
REPORT des garçons.....		1.060	19	82	373	163	9	14	44	203	907		
TOTAUX GÉNÉRAUX (garçons et filles).....		1.338	20	115	467	185	9	19	56	243	1.114		

AFFECTÉS AUX FILLES

SORTIES													TOTAL DE LA POPULATION par catégorie au 31 décembre 1934.	NATIONALITÉS		JOURNÉES DE PRÉSENCE	POPULATION MOYENNE	NOMBRE DE PLACES dans l'établissement.
LIBÉRÉS					PAR PLACEMENT	par décès suicide ou mort accidentelle.	TRANSFÉRÉS			TOTAL	24	25		26				
par expiration du temps de la correction.	à titre provisoire par décision ministérielle.	par grâce ou placement.	par évasion	dans une prison départementale.			dans un autre établissement d'éducation correctionnelle		dans un établissement hospitalier.									
							public.	privé.							19			
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29		
15	14	»	1	8	1	»	2	»	4	45	74	69	5	26.657	78	110		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					
45	2	»	»	»	»	»	2	»	4	53	79	78	1	32.713	90	257		
1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	2	4	4	»					
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»					
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	»					
30	7	5	»	42	»	»	13	»	10	107	116	109	7	41.042	112	155		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»					
91	24	5	1	50	1	»	17	»	18	207	278	265	13	100.412	275	522		
393	86	42	75	101	5	8	135	»	70	845	1.122	1.049	73	405.665	1.111	1.506		
414	110	47	76	151	6	8	152	»	88	1.052	1.400	1.314	86	506.107	1.386	2.028		

ÉTABLISSEMENTS

TABLEAU N° II. — Répartition de la population au 31 décembre

CATÉGORIES	PLACÉS SOUS LA TUTELLE DE L'ADMINISTRATION (ART. 66 DU CODE PÉNAL)								CONFISÉS à l'Admi- nistra- tion en vertu de l'art. 2 de la loi du 28 juin 1904.
	Pour moins de 1 an	Pour 1 à 2 ans	Pour 2 à 4 ans	Pour 4 à 6 ans	Pour 6 à 8 ans	Pour 8 à 10 ans	Pour 10 à 12 ans	Pour 12 à 14 ans	
	2	3	4	5	6	7	8	9	
GARÇONS	15	189	510	326	39	»	»	»	26
FILLES	2	28	110	102	26	1	»	»	5
TOTAUX.....	17	217	620	428	65	1	»	»	31
1.348									

D'ÉDUCATION SURVEILLÉE

1934, d'après la durée de la peine ou de la correction.

CATÉGORIES	CONDAMNÉS A L'EMPRISONNEMENT (ART. 67 ET 69 DU CODE PÉNAL.)									TOTAL PAR CATÉGORIE		
	Pour moins de 1 an	Pour 1 an.	Pour 1 à 2 ans.	Pour 2 à 4 ans	Pour 4 à 6 ans.	Pour 6 à 8 ans.	Pour 8 à 10 ans.	Pour 10 à 12 ans.	Pour plus de 12 ans.	ACQUITTÉS (Art. 66 du Code pénal.)	LOI du 28 juin 1904.	CONDAMNÉS (Art. 67 et 69 du Code pénal.)
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
GARÇONS	»	»	»	»	2	2	2	1	10	1.079	26	17
FILLES	»	»	1	»	»	1	1	»	1	269	5	4
TOTAUX.....	»	»	1	»	2	3	3	1	11	1.348	31	21
21												

ÉTABLISSEMENTS

TABLEAU N° III. — Mouvement de l'école et résultats de l'enseignement pendant l'année 1934.

ÉTABLISSEMENTS	MOUVEMENT DE L'ÉCOLE. —																	
	PRÉSENTS A L'ÉCOLE au 31 décembre 1933.				ADMIS A L'ÉCOLE pendant l'année 1934.				SORTIS DE L'ÉCOLE pendant l'année 1934.					RESTE au 31				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
		Illétrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Illétrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	TOTAL des colonnes 2 à 9.	Illétrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant l'instruction primaire complète.	TOTAL des colonnes 11 à 15.	Illétrés.	Sachant lire.
GARÇONS																		
Aniane.....	12	35	79	90	26	38	105	34	419	»	»	45	77	37	159	18	36	
Belle-Ile-en Mer.....	9	93	26	77	15	4	63	122	409	14	37	24	98	37	210	5	27	
Eysses.....	2	8	24	128	6	11	37	68	284	»	3	10	56	26	95	3	14	
Saint-Hilaire.....	27	46	49	137	31	34	52	89	465	»	3	38	139	28	208	18	24	
Saint-Maurice.....	2	6	40	170	5	15	62	90	390	1	4	24	119	25	173	1	8	
TOTAUX pour les garçons...	52	188	218	602	83	102	319	403	1.967	15	47	141	489	153	845	45	109	
FILLES																		
Cadillac.....	»	9	18	51	3	10	23	5	119	»	3	13	21	8	45	»	13	
Clermont.....	4	6	40	54	3	8	15	12	142	»	1	8	38	8	55	2	5	
Doullens.....	1	12	21	62	12	17	46	53	224	»	9	19	46	33	107	6	10	
TOTAUX pour les filles.....	5	27	79	167	18	35	84	70	485	»	13	40	105	49	207	8	28	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	57	215	297	769	101	137	403	473	2.452	15	60	181	594	202	1.052	53	137	

D'ÉDUCATION SURVEILLÉE

gnement pendant l'année 1934 — Cours spéciaux. — Bibliothèques.

A L'ÉCOLE décembre 1934.	RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE 1934																											NOMBRE d'ENFANTS ayant suivi des cours spéciaux.		PUPILLES AYANT OBTENU LE CERTIFICAT d'études primaires pendant l'année 1934		BIBLIOTHÈQUE	
	RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE 1934																	TOTAL des colonnes 22 à 36.		de dessin.		de musique.		Nombre de volumes existant dans la bibliothèque.									
	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41
	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	TOTAL des colonnes 17 à 20.	ILLETTRÉS ayant appris				SACHANT LIRE ayant fait des progrès.				SACHANT LIRE et écrire.				SACHANT LIRE, écrire et calculer.					TOTAL des colonnes 22 à 36.	de dessin.	de musique.	PUPILLES AYANT OBTENU LE CERTIFICAT d'études primaires pendant l'année 1934	Nombre de volumes existant dans la bibliothèque.	Nombre des mises en lecture.							
	à lire.	à lire et à écrire.	demeurés illettrés.	à lire.	à lire et à écrire.	à lire, à écrire et à calculer.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	à écrire.	à écrire et à calculer.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	ayant appris à calculer.	ayant reçu le certificat de l'instruction primaire.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	complément de l'instruction primaire.	TOTAL des colonnes 22 à 36.	de dessin.	de musique.	PUPILLES AYANT OBTENU LE CERTIFICAT d'études primaires pendant l'année 1934	Nombre de volumes existant dans la bibliothèque.	Nombre des mises en lecture.										
104	102	260	18	12	6	2	2	22	30	19	4	109	60	11	2	90	32	419	»	»	15	703	2.830										
72	95	199	19	2	2	1	16	46	25	10	32	37	13	7	27	157	15	409	»	30	8	2.161	3.407										
30	142	189	3	3	1	1	5	9	4	1	9	26	19	7	8	180	8	284	»	»	»	731	1.543										
36	179	257	18	18	16	6	»	9	26	45	»	32	69	»	»	182	44	465	»	60	9	1.040	683										
42	166	217	2	3	2	»	3	6	8	4	4	52	39	7	26	206	28	390	13	40	7	972	1.703										
284	684	1.122	60	38	27	10	26	92	93	79	49	256	200	32	63	815	127	1.967	13	130	39	5.607	10.166										
28	33	74	»	»	1	2	»	16	3	»	»	37	4	»	2	40	14	119	»	35	5	1.549	970										
45	35	87	2	3	»	»	»	3	4	3	3	46	»	»	8	58	12	142	12	»	»	1.432	1.220										
25	76	117	6	3	2	2	»	16	8	5	»	34	17	16	»	40	75	224	»	»	11	1.915	1.509										
98	144	276	8	6	3	4	»	35	15	8	3	117	21	16	10	138	101	485	12	35	16	4.896	3.694										
382	828	1.400	68	44	30	14	26	127	108	87	52	373	221	48	73	953	228	2.452	25	165	55	10.503	13.861										

ÉTABLISSEMENTS

TABLEAU N° IV. — Etat moral

ÉTABLISSEMENTS	RÉCOMPENSES							
	Grâces ou engage- ments militaires	Mises en liberté pro- visoire.	Placements chez des particu- liers.	Livrets de caisse d'épargne	Instru- ments et livres d'hon- neur.	Inscrip- tion au tableau d'honneur	Autres récom- penses.	TOTAL
	2	3	4	5	6	7	8	9
GARÇONS								
Aniane.....	14	25	7	15	»	227	»	288
Belle-Ile-en-Mer.....	12	18	18	126	»	114	1.928	2.216
Eysses.....	4	3	»	»	»	1.603	90	1.700
Saint-Hilaire.....	7	20	48	9	46	136	1.973	2.239
Saint-Maurice.....	5	20	41	76	»	179	»	321
TOTAUX pour les garçons.....	42	86	114	226	46	2.259	3.991	6.764
FILLES								
Cadillac.....	»	14	8	16	31	131	888	1.088
Clermont.....	»	3	»	6	»	»	2.103	2.112
Doullens.....	5	7	36	»	203	54	1.359	1.664
TOTAUX pour les filles.....	5	24	44	22	234	185	4.350	4.864
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	47	110	158	248	280	2.444	8.341	11.628

D'ÉDUCATION SURVEILLÉE

et disciplinaire pendant l'année 1931.

NATURE DES INFRACTIONS							ÉVASIONS			PUNITIONS DISCIPLINAIRES				TRANS- PÉNÉS dans d'autres établis- sements par mesure- disci- plinaire	CONDAMNÉS PAR LES TRIBUNAUX	
Larcins et vols	Immo- ralité.	Voies de fait.	Paresse	Insu- bordi- nation.	Autres infrac- tions.	TOTAL	Tentés.	CONSOUMÉS		Cachot ou cellule.	Autres pu- nitions discipli- naires.	Répri- mandes	TOTAL		pendant la déten- tion.	pendant l'éva- sion de l'éta- blisse- ment.
10	11	12	13	14	15	16	17	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris an 31 décembre.	20	21	22	23	24	25	26
7	18	34	294	109	1.744	2.206	23	5	1	102	1.986	118	2.206	17	»	1
24	7	101	42	342	494	1.010	61	6	»	98	784	128	1.010	66	1	1
»	3	22	171	116	480	792	3	4	»	306	480	6	792	»	»	»
29	9	»	32	42	1.583	1.695	6	14	2	54	479	1.163	1.695	14	»	»
7	11	33	43	58	423	575	14	27	8	33	348	194	575	14	»	»
67	48	190	582	667	4.724	6.278	107	56	11	593	4.077	1.608	6.278	111	1	2
2	12	14	6	91	22	147	»	»	»	87	4	56	147	1	»	»
29	101	46	52	124	289	641	»	»	»	161	466	14	641	»	»	»
3	24	41	12	32	1.839	1.951	5	»	»	109	1.767	75	1.951	13	»	»
34	137	101	70	247	2.150	2.739	5	»	»	357	2.237	145	2.739	14	»	»
101	185	291	652	914	6.874	9.017	112	56	11	950	6.314	1.753	9.017	125	1	2

ÉTABLISSEMENTS
TABLEAU N° V. — Etat sanitaire

ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES MALADIES													
	MALADIES des voies digestives.		MALADIES des voies respiratoires.		FIÈVRES et courbatures.		ÉPIDÉMIES		CONTUSIONS et plaies.		AUTRES MALADIES		TOTAUX	
	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
GARÇONS	69	1	53	2	5	1	»	»	6	»	254	1	387	5
FILLES	70	»	33	1	25	»	39	»	59	»	161	»	387	1
TOTAUX	139	1	86	3	30	1	39	»	65	»	415	1	774	6

D'ÉDUCATION SURVEILLÉE
pendant l'année 1934.

SUICIDES	MORTS accidentelles	CAS d'aliénation mentale.	CAS d'épilepsie.	NOMBRE de journées d'infirmerie.	NOMBRE de pupilles transférés dans un hôpital.	TOTAL des Journées d'hôpital.	DÉCÈS dans les hôpitaux.	PROPORTION p. 100 des décès.	TEMPS moyen passé par malade en traitement
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
»	»	1	3	4.532	50	1.927	4	0,45	16 jours
»	»	5	2	3.919	18	994	»	»	12 jours
»	»	6	»	8.451	68	2.921	4	0 43	14 jours

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION SURVEILLÉE

TABLEAU N° VI. — Renseignements sur le travail pendant l'année 1931.

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décem- bre 1934.	NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1934.			OBSERVATIONS
			dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage chez des parti- culiers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7
	<i>Services économiques.</i>					
	Boulangerie	4	1.220	»	1.220	
	Buanderie	7	2.135	»	2.135	
	Cuisine	11	3.355	»	3.355	
	Lingerie	3	915	»	915	
	Infirmerie	2	610	»	630	
	Divers	10	3.000	»	3.000	
	<i>Services agricoles.</i>					
	Charretiers et bouviers	2	610	»	610	
	Jardiniers	10	3.050	»	3.050	
	Travaux agricoles, viticoles, terrassements, etc.	6	1.830	»	1.830	
	<i>Travaux industriels.</i>					
	Ajusteurs, mécaniciens, serruriers...	34	9.802	»	9.802	
	Charrons	3	915	»	915	
	Cordonniers	21	5.795	»	5.795	
	Ferblantiers et chaudronniers	46	13.420	»	13.420	
	Maçons et briquetiers	8	2.440	»	2.440	
	Maréchaux et forgerons	17	5.185	»	5.185	
	Menuisiers, peintres	15	4.575	»	4.575	
	Tailleurs	30	6.150	»	6.150	
	TOTAUX	229	65.007	»	65.007	
	Inoccupés ..					
	{ Malades	9				
	{ Pour autres causes	»				
	{ En punition	22				
	TOTAL GÉNÉRAL	260				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décem- bre 1934.	NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1934.			OBSERVATIONS
			dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage chez des parti- culiers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7
	<i>Services économiques.</i>					
	Boulangerie	5	1.607	»	1.607	
	Buanderie	7	2.533	»	2.533	
	Cuisine	6	2.340	»	2.340	
	Lingerie	8	2.537	»	2.537	
	Infirmerie	1	57	»	57	
	Divers	13	6.916	»	6.916	
	<i>Services agricoles.</i>					
	Bergers	2	1.040	»	1.040	
	Charretiers et bouviers	6	3.205	»	3.205	
	Jardiniers	15	3.921	»	3.921	
	Travaux agricoles, etc.	50	20.300	»	20.300	
	Vacherie et porcherie	5	2.556	»	2.556	
	<i>Travaux industriels.</i>					
	Cordiers	4	3.364	»	3.364	
	Cordonniers	8	2.652	»	2.652	
	Ferblantiers, chaudronniers	8	2.613	»	2.613	
	Maçons et briquetiers	6	1.620	»	1.620	
	Maréchaux et forgerons	12	2.194	»	2.194	
	Menuisiers, peintres	11	2.940	»	2.940	
	Tailleurs	9	2.970	»	2.970	
	Marins	18	5.686	»	5.686	
	TOTAUX	193	71.051	»	71.051	
	Inoccupés ..					
	{ Malades	6				
	{ Pour autres causes	»				
	{ En punition	»				
	TOTAL GÉNÉRAL	199				

ETABLISSEMENTS AFFECTES AUX GARÇONS

DESIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décem- bre 1934.	NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1934.			OBSERVATIONS
			dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage chez des parti- culiers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7
	<i>Services économiques.</i>					
	Boulangerie	5	1.525	»	1.525	
	Buanderie	7	3.245	»	3.245	
	Cuisine	5	3.650	»	3.650	
	Infirmierie	2	730	»	730	
	Divers	10	4.470	»	4.470	
	<i>Services agricoles.</i>					
	Charretiers et bouviers	1	365	»	365	
	Travaux agricoles, viticoles, terrassement, etc.	2	1.917	»	1.917	
	Vacherie et porcherie	1	365	»	365	
EYSES						
	<i>Travaux industriels.</i>					
	Cordonniers	5	1.525	»	1.525	
	Maçons et briquetiers	5	1.830	»	1.830	
	Maréchaux et forgerons	4	1.830	»	1.830	
	Ménisiers, peintres	9	3.550	»	3.550	
	Tailleurs	51	23.045	»	23.045	
	TOTAUX	107	48.047	»	48.047	
	Inoccupés. { Malades	4				
	{ Pour autres causes ...	36				
	{ En punition	42				
	TOTAL GÉNÉRAL	189				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décem- bre 1934.	NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1934.			OBSERVATIONS
			dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage chez des parti- culiers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7
	<i>Services économiques.</i>					
	Cuisine	9	2.745	»	2.745	
	Lingerie	5	1.525	»	1.525	
	Infirmierie	19	5.795	»	5.795	
	Divers	17	5.185	»	5.185	
	<i>Services agricoles.</i>					
	Charretiers	25	7.625	»	7.625	
	Travaux agricoles, viticoles, terrassements, etc.	79	24.095	»	24.095	
	Vacherie et porcherie	15	4.575	»	4.575	
	<i>Travaux industriels.</i>					
SAINT-HILAIRE	Camionneurs	2	610	»	610	
	Casseurs de pierres	8	2.440	»	2.440	
	Charrons	8	2.440	»	2.440	
	Cordonniers	16	4.880	»	4.880	
	Ferblantiers, chaudronniers	6	1.820	»	1.820	
	Maréchaux et forgerons	19	5.795	»	5.795	
	Ménisiers, peintres	8	2.440	»	2.440	
	Tonneliers	2	610	»	610	
	Musiciens	19	5.795	»	5.795	
	TOTAUX	257	78.385	»	78.385	
	Inoccupés { Malades	»				
	{ Pour autres causes	»				
	{ En punition	»				
	TOTAL GÉNÉRAL	257				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décem- bre 1934.	NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1934.			OBSERVATIONS
			dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage chez des parti- culiers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7
	<i>Services économiques.</i>					
	Boulangerie	5	1.485	»	1.485	
	Buanderie.....	11	2.226	»	2.226	
	Cuisine.....	8	3.019	»	3.019	
	Lingerie.....	9	2.414	»	2.414	
	Infirmierie.....	1	364	»	364	
	Divers.....	21	6.302	»	6.302	
	<i>Services agricoles.</i>					
	Bergers.....	5	1.715	»	1.715	
	Charretiers et bouviers.....	8	4.040	»	4.040	
	Jardiniers.....	9	3.710	»	3.710	
	Travaux agricoles, viticoles, etc.....	59	16.922	»	16.922	
	Vacherie et porcherie.....	14	5.540	»	5.540	
	<i>Travaux industriels.</i>					
SAINTE-MAURICE.....	Cordonniers.....	8	2.459	»	2.459	
	Ferblantiers, chandronniers.....	8	1.647	»	1.647	
	Maçons et briquetiers.....	5	1.689	»	1.689	
	Maréchaux et forgerons.....	8	1.845	»	1.845	
	Menuisiers, peintres.....	11	3.112	»	3.112	
	Scieurs de long.....	7	2.063	»	2.063	
	Musiciens.....	4	1.698	»	1.698	
	TOTAUX.....	201	62.250		62.250	
	Inoccupés.....					
	Malades.....	8				
	Pour autres causes.....	»				
	En punition.....	8				
	TOTAL GÉNÉRAL.....	217				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décem- bre 1934.	NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1934.			OBSERVATIONS
			dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage chez des parti- culiers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7
	<i>Services économiques.</i>					
	Buanderie.....	5	1.501	»	1.501	
	Cuisine.....	3	403	»	403	
	Lingerie et ravaudage.....	1	295	»	295	
	Ménage.....	4	1.111	»	1.111	
	Infirmierie.....	1	305	»	305	
	<i>Services agricoles.</i>					
	Jardinage.....	4	1.824	»	1.824	
	Travaux viticoles.....	»	»	1.477	1.477	Journées d'épamprage et de vendanges.
CADILLAC.....	<i>Travaux industriels.</i>					
	Couture.....	52	14.160	»	14.160	
	TOTAUX.....	70	19.599	1.477	21.076	
	Inoccupées.....					
	Malades.....	2				
	Pour autres causes.....	»				
	En punition.....	2				
	TOTAL GÉNÉRAL.....	74				

ETABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupées au 31 décem- bre 1934.	NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1934			OBSERVATIONS
			dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage chez des parti- culiers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7
	<i>Services économiques.</i>					
	Buanderie.....	6	1.530	»	1.530	
	Cuisine.....	4	1.120	»	1.120	
	Lingerie et ravaudage.....	2	601	»	601	
	Ménage.....	3	905	»	905	
	Infirmierie.....	1	305	»	305	
	<i>Travaux industriels.</i>					
CLERMONT.....	Couture.....	65	17.345	»	17.345	
	TOTAUX.....	81	21.806	»	21.806	
	Inoccupées { Malades.....	2				
	{ Pour autres causes.....	1				
	{ En punition.....	3				
	TOTAL GÉNÉRAL.....	87				

ETABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupées au 31 décem- bre 1934	NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1934			OBSERVATIONS
			dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage chez des parti- culiers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7
	<i>Services économiques.</i>					
	Buanderie.....	10	2.707	»	2.707	
	Cuisine.....	8	2.125	»	2.125	
	Lingerie et ravaudage.....	4	1.559	»	1.559	
	Ménage.....	5	1.405	»	1.405	
	Divers et Maternité.....	10	3.802	»	3.802	
	<i>Services agricoles.</i>					
	Jardinage.....	5	1.153	»	1.153	
	Travaux agricoles, viticoles, etc.....	5	1.088	»	1.088	
DOULLENS.....	<i>Travaux industriels.</i>					
	Broderie.....	31	8.706	»	8.706	
	Couture et ravaudage.....	28	5.987	»	5.987	
	TOTAUX.....	106	28.532	»	28.532	
	Inoccupées { Malades.....	6				
	{ Pour autres causes.....	»				
	{ En punition.....	5				
	TOTAL GÉNÉRAL.....	117				

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION SURVEILLÉE
TABLEAU N° VII. — Récapitulation des renseignements
sur le travail pendant l'année 1934.
ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

NATURE DES TRAVAUX 1	NOMBRE DE JEUNES GARÇONS occupés au 31 décembre 1934 2	NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1934.		
		dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL
		3	4	5
GARÇONS				
<i>Services économiques.</i>				
Boulangerie.....	19	5.837	»	5.837
Buanderie.....	52	10.139	»	10.139
Cuisine.....	39	15.109	»	15.109
Lingerie.....	25	7.391	»	7.391
Infirmerie.....	25	7.556	»	7.556
Divers.....	70	25.873	»	25.873
TOTAUX.....	210	71.905	»	71.905
<i>Services agricoles.</i>				
Bergers.....	7	2.755	»	2.755
Charretiers, bouviers.....	42	15.845	»	15.845
Jardiniers.....	34	10.681	»	10.681
Travaux agricoles, viticoles, etc.....	196	65.064	»	65.064
Vacherie, porcherie.....	35	13.036	»	13.036
TOTAUX.....	314	107.381	»	107.381

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

NATURE DES TRAVAUX 1	NOMBRE DE JEUNES GARÇONS occupés au 31 décembre 1934. 2	NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1934.		
		dans l'établis- sement ou ses annexes	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL
		3	4	5
<i>Travaux industriels</i>				
Ajusteurs, serruriers.....	34	9.802	»	9.802
Camionneurs.....	2	610	»	610
Casseurs de pierre.....	8	2.440	»	2.440
Charrons.....	11	3.355	»	3.355
Cordiers.....	4	3.364	»	3.364
Cordonniers.....	58	17.311	»	17.311
Ferblantiers et chaudronniers.....	68	19.510	»	19.510
Maçons, briquetiers.....	24	7.579	»	7.579
Maréchaux et forgerons.....	60	16.849	»	16.849
Menuisiers, peintres.....	54	16.617	»	16.617
Scieurs de long.....	7	2.063	»	2.063
Tailleurs.....	90	32.165	»	32.165
Tonneliers.....	2	610	»	610
Divers (Marins, Musiciens).....	41	13.179	»	13.179
TOTAUX.....	463	145.454	»	145.454
<i>Inoccupés.</i>				
Malades.....	27			
Pour autres causes.....	36			
En punition.....	72			
TOTAL.....	135			
<i>Récapitulation</i>				
Jeunes pupilles occupés.....	987	324.740	»	324.740
» » inoccupés.....	135			
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	1.122	324.740	»	324.740

ÉTABLISSEMENTS

TABLEAU N° IX. — Renseignements sur les jeunes pupilles

(Les enfants confiés à l'Administration par l'Assistance publique

ÉTABLISSEMENTS	CAUSES DE LA SORTIE	NOMBRE TOTAL des jeunes pupilles libérés pendant l'année		ÂGÉS					Récidivistes à leur entrée	INSTRUCTION religieuse (A)	
		par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.	par grâce, engagement militaire ou mise en liberté provisoire.	de 12 ans et au-dessous.	de plus de 12 à 16 ans.	de plus de 16 à 18 ans.	de plus de 18 à 20 ans.	de plus de 20 ans.		Ayant fait leur première communion.	N'ayant pas fait leur première communion
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
GARÇONS											
Aniane	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	64	»	»	»	7	8	49	48	47	17
	Libération anticipée.....	»	39	»	»	11	27	1	19	30	9
Belle-Ile-en-Mer	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	63	»	»	»	5	25	33	18	43	20
	Libération anticipée.....	»	30	»	»	»	10	20	4	22	8
Eysses	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	70	»	»	»	1	»	69	»	41	29
	Libération anticipée.....	»	7	»	»	2	3	2	»	4	3
Saint-Hilaire.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	53	»	»	1	10	10	32	6	40	13
	Libération anticipée.....	»	27	»	2	16	9	»	1	21	6
Saint-Maurice.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	62	»	»	»	7	»	55	»	53	9
	Libération anticipée.....	»	25	»	»	»	19	6	»	21	4
TOTAUX pour les garçons..		312	128	»	3	52	118	267	96	322	118
FILLES											
Cadillac.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	15	»	»	»	»	2	13	»	15	»
	Libération anticipée.....	»	14	»	»	2	8	4	1	14	»
Clermont.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	45	»	»	»	38	7	»	»	45	»
	Libération anticipée.....	»	2	»	»	1	1	»	»	»	2
Doullens.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	30	»	»	»	2	3	25	2	29	1
	Libération anticipée.....	»	12	»	1	5	6	»	»	12	»
TOTAUX pour les filles....		90	28	»	1	48	27	42	3	115	3
TOTAUX GÉNÉRAUX		402	156	»	4	100	145	309	99	437	121
		558			558					558	

(A) Les enfants ne font leur première communion qu'avec le consentement de leurs parents.

D'ÉDUCATION SURVEILLÉE

qui ont été libérés ou graciés pendant l'année 1934.

[Loi du 28 juin 1904] ne figurent pas dans ce tableau.)

INSTRUCTION PROFESSIONNELLE	RÉSULTATS de l'instruction professionnelle				RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PLACEMENT														
	Ayant appris un métier dans l'établissement.				N'étant pas en état de gagner leur vie.		Restés dans l'établissement.		Placés par les soins du directeur.			Ayant reçu des secours de route.		Montant du pécule au moment de la libération d'épargne.					
Ayant fait leur première communion.	N'ayant pas fait leur première communion	Etant en état de gagner leur vie.	N'étant pas en état de gagner leur vie.	Restés dans l'établissement.	Retenus dans leurs familles.	Confiés à des sociétés de patronage ou à des institutions d'assistance.	Engagés militaires et appelés sous les drapeaux.	comme ouvriers, domestiques, agriculteurs, ou à autre titre.	Ayant reçu des vêtements à leur sortie.	Évaluation du montant des frais d'habillement.	Ayant reçu des secours de route.	Montant des sommes données pour secours de route.	Montant du pécule au moment de la libération d'épargne.	Montant des livrets de caisse d'épargne.					
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
10	54	»	»	64	»	»	»	»	61	»	3	»	64	14.743 35	»	»	50.880 15	»	
8	31	»	»	39	»	»	»	»	25	»	14	»	2	488 »	»	»	31.090 »	»	
31	24	8	»	63	»	»	»	»	63	»	»	»	63	11.895 90	»	»	55.190 35	»	
20	7	3	»	30	»	»	»	»	19	10	1	»	11	1.954 70	»	»	8.348 80	»	
17	22	28	3	64	2	1	3	»	70	»	»	»	70	16.098 70	»	»	14.704 52	»	
2	4	1	»	7	»	»	»	»	5	»	2	»	5	435 10	»	»	5.854 20	»	
28	10	9	6	36	1	11	5	»	41	5	»	7	53	6.298 50	»	»	24.600 60	»	
14	11	»	2	20	1	6	»	»	21	4	2	»	27	6.473 50	»	»	18.892 18	»	
53	9	»	»	62	»	»	»	»	59	2	»	1	62	10.329 »	»	»	19.893 25	»	
18	7	»	»	25	»	»	»	»	20	»	5	»	25	4.356 »	»	»	6.712 06	»	
201	179	49	11	410	4	18	8	»	384	21	27	8	382	73.072 75	»	»	236.186 11	»	
1	2	12	»	15	»	»	»	»	14	»	1	»	15	5.835 20	»	»	10.670 35	26.747 35	
»	1	13	»	14	»	»	»	»	12	2	»	»	1	358 »	»	»	563 40	1.266 00	
»	45	»	»	45	»	»	»	»	45	»	»	»	45	7.824 47	»	»	15.171 05	»	
»	2	»	»	2	»	»	»	»	2	»	»	»	2	347 92	»	»	199 90	»	
11	5	14	»	30	»	»	»	»	27	»	»	3	28	5.304 60	»	»	9.681 89	»	
5	2	5	»	12	»	»	»	»	11	1	»	»	7	1.699 71	»	»	3.259 14	»	
17	57	44	»	118	»	»	»	»	111	3	»	4	98	21.369 90	»	»	39.545 73	28.013 35	
218	236	93	11	528	4	18	8	»	495	24	27	12	480	94.442 65	»	»	275.711 84	28.013 35	
		558			558				558					558					

ÉTABLISSEMENTS
TABLEAU N° X. — Etat de

CATÉGORIES	ILLETTRÉS A LEUR ENTRÉE				
	AVANT APPRIS			ayant acquis l'instruction primaire complète.	demeurés illettrés.
	à lire.	à lire et à écrire.	à lire, à écrire et à calculer.		
1	2	3	4	5	6
GARÇONS					
Libérés par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	7	24	38	2	»
Libérés par anticipation.....	2	4	23	»	1
TOTAUX.....	9	28	61	2	1
FILLES					
Libérées par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	2	6	4	»	»
Libérées par anticipation.....	»	4	1	»	»
TOTAUX.....	2	10	5	»	»
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	11	38	66	2	1

118

D'ÉDUCATION SURVEILLÉE
l'instruction des libérés pendant l'année 1934.

SACHANT LIRE A LEUR ENTRÉE				SACHANT LIRE ET ÉCRIRE à leur entrée.			SACHANT lire, écrire et calculer à leur entrée.		POSSEDANT à leur entrée l'instruction primaire ou une instruction supérieure		TOTAL		
AVANT APPRIS		ayant acquis l'instruction primaire complète.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant appris à calculer.	ayant acquis l'instruction primaire complète.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant acquis l'instruction primaire complète.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	n'ayant pas fait de progrès.			
à écrire.	à écrire et à calculer.											7	8
14	59	»	2	62	6	6	42	»	41	»	303		
4	24	»	1	26	4	2	24	»	22	»	137		
18	83	»	3	88	10	8	66	»	63	»	440		
9	8	»	»	20	4	»	18	»	9	»	90		
4	3	»	»	5	»	»	8	»	3	»	28		
13	11	»	»	25	4	»	36	»	12	»	118		
31	94	»	3	113	14	8	102	»	75	»	558		

128

135

102

75